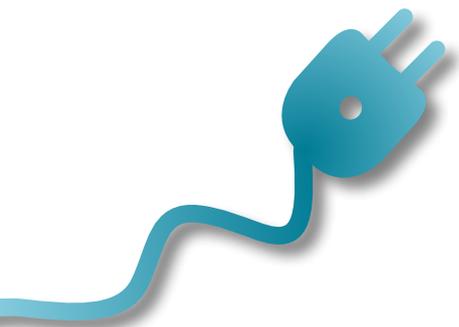


DOSSIER DE PRESSE - 18 JANVIER 2019

SLH roule à l'électrique avec la nouvelle Renault ZOÉ



34 rue de Saint Christophe
49321 Cholet Cedex
Tél 02 41 75 65 10
communication@slh-habitat.fr

La flotte automobile de SLH : 23 véhicules et 4 vélos électriques

Dans le cadre de son projet d'entreprise 2016-2020 **EVA « Ensemble Vers l'Avenir »**, l'un des axes forts concerne l'engagement environnemental.

En 1996, il y a déjà plus de 20 ans, SLH avait fait l'acquisition d'une 1^{ère} voiture électrique, à usage essentiellement urbain en raison d'une faible autonomie (environ 80 km) mais très pratique pour la ville (courrier, permanence du week-end,...). Elle sera utilisée jusqu'en 2004.

En 1999, SLH fait l'acquisition d'un second véhicule électrique, qu'il utilisera jusqu'en 2003.

En 2011, 4 vélos électriques sont mis à disposition des agences pour faciliter leurs déplacements en ville.

En 2016, SLH décide de louer 2 nouveaux véhicules électriques, dont la Renault ZOÉ, qui dispose d'une autonomie de 150 km en ville.

En 2019, SLH a décidé de poursuivre la location en remplaçant la Renault ZOÉ par le nouveau modèle disposant d'une technologie plus évoluée et une autonomie améliorée (environ 300 km), qui faciliteront les déplacements des collaborateurs dans les communes.



Renault, leader de l'électrique en Europe

Le Groupe Jean Rouyer Automobiles c'est plus de 50 concessions dans tout l'Ouest de la France sur 15 départements, 1700 collaborateurs, 46 000 véhicules neufs et d'occasion en 2018. Nous sommes 5^{ème} distributeur en France. Notre ambition est de toujours mieux servir nos clients, c'est pourquoi nous investissons dans la rénovation de nos concessions Renault comme actuellement celle de Cholet.

En 2018, le Groupe a réalisé 4 % de ses ventes avec Renault ZOÉ et Kangoo ZE.

La ZOÉ avec sa nouvelle autonomie de 300 kilomètres en usage réel et des temps de recharges réduits, Renault ZOÉ n'est plus qu'une voiture citadine. Les incitations fiscales mises en place depuis plusieurs années facilitent l'accès aux modèles électriques.

Aujourd'hui, l'installation d'infrastructures de recharge est en plein développement et l'application Z.E. Trip, associée au système de navigation R-LINK, permet aux conducteurs de localiser les points de recharge sur leur trajet facilement. L'application smartphone Z.E. Pass simplifie également le paiement de la recharge quelle que soit la borne.

Le Groupe Renault porte la vision du développement des services de mobilité électrique avec son plan stratégique "Drive The Future". En 2022, la gamme Renault comptera 8 véhicules électriques et 10 véhicules électrifiés.



RENAULT

L'électromobilité en France et en Pays de la Loire

La France est devenue le premier marché européen des véhicules électriques, et devance désormais la Norvège, avec plus de **157 000 véhicules légers en circulation**.

Les Français se tournent de plus en plus vers des modèles électriques. En effet, depuis le début de l'année 2018, au total 33 817 véhicules légers électriques ont été immatriculés en France métropolitaine, **soit une progression de + 22,60 % par rapport 2017**.

Le marché de l'électrique représente aujourd'hui 1,39 % du total des immatriculations. La Renault ZOE est toujours première du classement.

Pour satisfaire les automobilistes, la France continue de s'équiper en bornes de recharge pour véhicules électriques. À la fin novembre 2018, la France **comptait plus de 23 000 points de charge accessibles au public**, répartis en 10 000 stations.

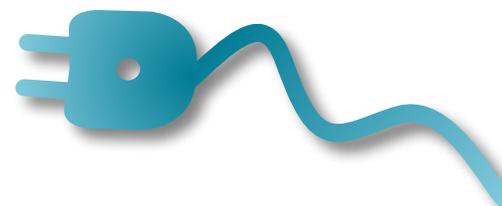
La progression est constante et renforcée avec la mise en œuvre des schémas de déploiement des collectivités, comme celui du Siéml dans le Maine-et-Loire et des opérateurs privés. La loi de transition énergétique pour une croissance verte vise l'implantation de 7 millions de bornes de recharge (espaces publics et privés confondus) à l'horizon de 2030.

(source de l'Avere et le Gireve, deux organismes réunissant les acteurs de la mobilité électrique)

+ de 157 000
véhicules légers en circulation

près de 25 000
bornes
de recharges accessibles
au public

1 borne pour
6 véhicules



L'électromobilité en Maine-et-Loire

En Maine-et-Loire, les ventes de véhicules électriques ont représentés 1,5 % des ventes de voitures neuves de décembre 2017 à novembre 2018.

Le **Siéml (Syndicat intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire)** est compétent pour le déploiement des infrastructures publiques de recharge de véhicules électriques dans le département. Il pilote l'intégralité du projet : l'installation des bornes, leur maintenance et leur exploitation.

Les bornes seront implantées à proximité de bâtiments spécifiques (mairies, bibliothèques, etc), correspondant à des lieux très fréquentés. Les zones rurales seront bien entendu concernées par ce maillage.

La collectivité comptera **une borne tous les 20 km**. L'ambition du syndicat est de procéder à un aménagement pertinent qui ne souffrira d'aucune zone blanche afin de permettre au plus grand nombre de circuler sans crainte avec des motorisations électriques ou hybrides rechargeables.

Pour se faire, le Siéml a déployé, depuis 2015, **196 bornes de recharge de véhicules électriques sur le domaine public dans le Maine-et-Loire**. 126 communes sont concernées et, si le projet fait ses preuves, une deuxième phase d'investissement plus importante pourra être lancée pour atteindre plus de 400 bornes d'ici 2020.

À ce jour, 547 bornes de recharges publiques sont disponibles en Pays de la Loire. Ces nouvelles installations permettront de réduire la distance maximale entre deux bornes à 80 km. C'est pour les usagers une véritable amélioration du service. Le temps de recharge minimal, sur les bornes de recharge rapide, peut être de 20 à 30 minutes seulement

(source DREAL et Siéml)

547 bornes
en Pays de la Loire

1 442
véhicules électriques immatriculés
en Pays de la Loire
(entre décembre 2017 et novembre 2018)

196 bornes
dans le Maine-et-Loire

40 bornes
sur l'Agglomération du Choletais

62 bornes
sur Mauges Communauté

